



RAPPEL

Perquisition de cabinet, garde à vue...

**Quelles règles ?
Quel comportement adopter ?
Les erreurs à ne pas commettre...**

Avec la participation de :

- Me Vincent Nioré, avocat au Barreau de Paris,
- Me Philippe Meysonnier, ancien Bâtonnier du Barreau de Lyon
- Me Xavier Vahramian, avocat spécialiste en droit pénal

La formation sera ouverte par :

- Me François Coutard, Président de l'ACE Lyon
- Me Adrien-Charles Dana, Président de l'EDARA

Mardi 12 septembre 2017

De 09h30 à 17h00 à l'UCLy

10 Place des Archives 69002 Lyon

Accueil et café à partir de 09h00

7 heures validées

Tarif journée
300 €

200 € ACE JA

Déjeuner compris

Programme détaillé, toutes les informations sur le site : www.edara.fr ou auprès de Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 - m.charbon@edara.fr
Inscription par courrier : EDARA 20 rue général DAYAN 69100 Villeurbanne

RAPPEL INSCRIPTION

Perquisition de cabinet, garde à vue...

Quelles règles ?

Quel comportement adopter ?

Les erreurs à ne pas commettre...

Nom :Prénom

Nom de votre cabinetBarreau de

Adresse

Téléphone.....Mobile

EmailToque

Date de naissance* JJ /MM / AAAA

Lieu de naissance*Lieu de résidence*

*mention obligatoire

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 10 jours

Journée Tarif

300 €

200 € ACE JA

Déjeuner

compris à la

Brasserie Georges

Information : www.edara.fr

m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

Inscription par courrier :

EDARA 20 rue général DAYAN 69100 Villeurbanne

ou sur notre site : www.edara.fr

ERRATUM

Formation non éligible au FIF.PL

Formation éligible Actalians

(télécharger votre demande avant le début de la formation)

LES DROITS D'INSCRIPTION COMPRENNENT:

- La formation
- Le support de formation
- Café d'accueil et pause
- Déjeuner

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER :

A photocopier et à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'EDARA

EDARA

20 rue Général DAYAN

69100 Villeurbanne

ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'EDARA et lui parvenir 10 jours avant le début de la formation.

UCLy

10 place des Archives

69002 Lyon

